

## SOCIÉTÉ DES CARTONNERIES DE LA ROCHETTE

S.A., 1<sup>er</sup> avril 1896.

### Modification (*Journal des papetiers*, 1<sup>er</sup> mars 1897)

Paris. — Modification de la Société Maurice Franck et Cie, fab. de pâte à papier, 46, rue Laffitte. — Par suite du décès de M. Maurice Franck, la société continue entre M. Maximilien Franck comme associé en nom collectif et Mme veuve Maurice Franck et MM. Salomon et Robert Franck comme commanditaires et la raison devient M. Franck et Cie. — Acte du 20 janv.

---

### *Annuaire industriel*, 1925 :

CARTONNERIES de la ROCHETTE (Soc. des), 32, r. de Caumartin, Paris, 9<sup>e</sup>. T. Gutenberg 47-73. Ad. t. Socale-Paris. Adm. Prés. : Bernard Haas. Adm. délégué : Aug. Lévy. Administrateurs : MM. P. Escarfail, A. Ortès. Usine à La Rochette (Savoie). Dépôts : 11, cours Morand, Lyon ; 7, q. du Canal, Marseille.

Fabrique de cartons en feuilles. Bois blanc, simili. Gris bruts et affichés, etc. (4-7093).

---

### Cartonneries de La Rochette (*Le Journal des finances*, 27 juin 1930)

On vient d'introduire au marché officiel, à 650, les 62.500 actions ordinaires de la Société des cartonneries de La Rochette, qui composent, avec les 17.500 actions P — lesquelles sont d'ailleurs pleinement assimilables aux précédentes depuis qu'une récente assemblée extraordinaire les a privées de leur privilège de vote — le capital de 8 millions de cette société.

Quels arguments font valoir les introducteurs pour justifier un cours égal à plus de 6 fois le pair ? Ils ne s'embarrassent pas de subtilités, et ne semblent nullement désireux de se prodiguer en précisions. La société a distribué 35 fr. par action : soit un rendement net de 4 %. Cela ne vous suffit-il pas ? On vous présentera le bilan : 11.458.000 francs de réserves et amortissements en face de 19 millions 12.774 francs d'immobilisations. N'est-ce pas éloquent ?

Nous avons eu, cependant, la curiosité de pousser nos investigations un peu plus loin, et nous avons fait les constatations suivantes :

1° Sur les 11.458.000 francs de réserves et amortissements, 6.088.577 francs sont représentés par des primes d'émission. Pour la bonne forme, nous les décomptons à part : l'actif immobilisé ne se trouve donc, jusqu'à présent, amorti que de 5.369.000 fr., soit de 25 % seulement.

2° Le dividende des Cartonneries de la Rochette a bien été de 35 fr. en 1929, et du même montant en 1928 ; mais en 1927, il n'avait été que de 20 francs, alors qu'en

1924 il était de 50 francs. Ces chiffres traduisent une certaine irrégularité. Il faudrait peut-être faire une moyenne pour avoir une base d'appréciation.

3° Cette irrégularité des dividendes semble être la conséquence des multiples modifications que le capital a subies dans le passé. Il était de 850.000 francs en 1923 ; il a été porté à 3.500.000 fr. en 1925, et ce n'est qu'en 1929, à la fin de l'année, qu'il a été porté à 8 millions. Le bénéfice de 1929 (2.135.750 fr.) a donc été obtenu avec l'ancien capital et c'est aussi à l'ancien capital qu'était applicable le dividende de 35 fr. dont on fait état pour justifier le cours d'introduction. En 1930, il y aura un capital plus que double à rémunérer : dans ces conditions, le dividende de l'an dernier ne présente qu'un intérêt rétrospectif et toute la question est de savoir quelles perspectives nouvelles sont ouvertes à la société, du fait de l'augmentation de capital de l'an dernier, c'est-à-dire quels éléments nouveaux sont venus enrichir l'affaire.

Ces éléments nouveaux sont représentés par la société défunte dite des Cartonneries de Nancy. C'est, en effet, pour absorber cette société que les Cartonneries de La Rochette ont porté leur capital en octobre 1929, de 3.500.000 francs à 8 millions. Mais qu'est-ce que la Société des Cartonneries de Nancy ? C'est une entreprise qui, après avoir accumulé les pertes, fut mise en liquidation judiciaire au début de 1927 ; une réorganisation financière, par réduction puis réaugmentation du capital, fut décidée quelques mois après. Depuis, on n'a plus entendu parler d'elle que pour apprendre son absorption par la société qui nous occupe.

La discrétion des introducteurs de l'action Cartonneries de La Rochette ne nous surprend que modérément.

---

*Annuaire Desfossés*, 1931, p. 1243 :

Conseil d'adm. : M. Franck, A. Franck, B. Haas, A. Lévy.

---

Cartonneries de La Rochette  
(*Le Journal des finances*, 20 mars 1931)

Émission de 8.000 obligations de 1.000 francs, 5 % demi-net, amortissables en 25 ans à partir de 1937, sous réserve de remboursement anticipé à dater du 15 mars 1936.

---

*Annuaire Desfossés*, 1933, p. 1276 :

Conseil d'adm. : Max Franck, pdt ; Guy Franck, Maurice Franck, B. Haas, Georges Franck, A. Ortes, A. Rosset, A. Smit.

---

*Annuaire Desfossés*, 1937, p. 1456-457 :

Conseil d'adm. : Max Franck, pdt ; Guy Franck, Maurice Franck, Georges Franck, A. Ortes, A. Rosset, A. Smit, I. Weil.

Commissaires des comptes : A. Becq, P. Vanuxem.

---

*Annuaire industriel*, 1938 [périmé] :

CARTONNERIES de la ROCHETTE (Soc. des), 1, t. de Stockholm. Paris, 8<sup>e</sup>. Ad. t. Sociale-Paris. Soc. an. cap. 8.000.000 fr. — Conseil d'adm. : Prés.-Dél. : M. M. Franck ; Adm. : MM. B. Haas, A. Lévy, M. Franck, G. Franck, A. Ortès et A. Rosset.

Fabrique de cartons en feuilles.(4-7093).

---

*Annuaire Desfossés*, 1940, p. 2157 :  
Conseil d'adm. : Max Franck, pdt ; M. Blanc, v.-pdt ; Guy Franck, Maurice Franck, A. Ortes, A. Rosset, A. Smit, I. Weil.  
Commissaires des comptes : A. Becq, P. Vanuxem.

---

*Annuaire Desfossés*, 1945, p. 2204 :  
Conseil d'adm. : Max Franck, pdt ; Mme Darre-Touche, P. Bernard <sup>1</sup>, J. Berthier, M. Blanc, G. Escarfail, J. Foix, G. Franck, A. Rosset, J. Verly, P. Vignon.  
Commissaires aux comptes : MM. G. Noyau, J. Dussous.

---

*Annuaire Desfossés*, 1948, p. 2551 :  
Conseil d'adm. : Max Franck, pdt ; M. Blanc, v.-pdt ; P. Bernard [SFFC], J. Berthier, M. Blanc, G. Escarfail, G. Franck, A. Rosset, J. Verly, A. Smit, Ch. Weil, P. Louis-Dreyfus, Alfred Pose [BNCI].  
Commissaires aux comptes : MM. G. Noyau, L. Breton.

---

*Annuaire Desfossés*, 1953, p. 2551 :  
Conseil d'adm. : Max Franck, pdt ; G. Franck, dg ; M. Blanc, P. Bernard [SFFC], R. Nathan, A. Rosset, H. Verhille, A. Smit, Ch. Weil, P. Louis-Dreyfus, Alfred Pose [BNCI].  
Commissaires aux comptes : MM. G. Noyau, L. Breton.

---

#### PAPIER

(in *Économie et politique*, « La France et les trusts », n° 5/6, 1954)

[226] GROUPE CENPA-CARTONNERIES DE LA ROCHETTE  
Cartonneries de La Rochette. Fin 1952 Cap. 765 M. Rés. 1.166 M. Bén. 286 M.  
Eff. 1.200. 3 usines pouvant produire 40.000 t. de carton par an. Nombreuses participations en France et aux colonies. Ce groupe est sous l'influence directe des grandes banques : de l'Indochine surtout, avec participation de Dreyfus, Paris et Pays-Bas [BPPB], de la famille Saint.

---

#### Société des Cartonneries de La Rochette [Desfossés 1956/2173]

S.A., 1<sup>er</sup> avril 1896.  
Siège : Paris, 31, r. de Constantine.  
Franck (Maurice)[<sup>x/00</sup>], 1487 (Salines de Dax), 2160 (Lévitan), 2173 (pdg La Rochette), 2178 (pdg CENPA).  
Franck (Mme G.)[<sup>00/00</sup>], 2173 (pdg adj. La Rochette).  
Blanc (Marcel)[<sup>x/00</sup>][pdg Sté gale de cartonnage à Valence > Algérie], 305 (SOFFO), 523 (dir. SOFINORD), 1520 (pdg Lincrusta), 2171 (Cellulose pin), 2173 (La Rochette).  
Bernard (Paul Henri)[1892-1960][Ép. Elsa Bonnaffé. Polytechnicien], 305 (v.-pdt SOFFO), 435 (pdt TAI), 463 (Chalandage et remorquage de l'Indochine), 629 (Études et exploit. minières de l'Indochine), 734

---

<sup>1</sup> Paul Bernard (1892-1960) : polytechnicien, administrateur délégué de la SFFC (1935), président des Transports aériens intercontinentaux (1946-1960). Voir encadré : [www.entreprises-coloniales.fr/empire/TAI-1946-1963.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/TAI-1946-1963.pdf)

(Équatoriale de Mines), 899 (Laminiers à froid de Thionville), 1438 (Phosphates du Tonkin), 1679 (Soieries F. Ducharne), 1746 (Optorg), 1796 (Sangha-Oubangui), 1805 (pdt Caoutchoucs Indochine), 1811 (Indoch. de cult. tropicales), 1844 (Plantations indoch. de thé), 2055 (Lesieur-Afrique-Casablanca), 2056 (Lesieur-Afrique-Dakar), 2173 (La Rochette), 2178 (CENPA), 2199 (pdt délégué Papeteries de l'Indoch.).

Nathan (Roger)<sup>[0 /00]</sup>[dir. rel. ext. min. éco., Paribas], 108 (Banque de Madagascar et des Comores), 448 (NCHP), 1415 (Ugine), 1737 (Lyonnaise de Madag.) (pdt Cie lyonnaise de Madagascar), 1839 (Tabacs du Maroc), 2173 (La Rochette), 2178 (CENPA).

Rosset (Alfred)<sup>[x /00]</sup>[ing. ECP], 1272 (Gramme), 2173 (La Rochette).

Verhille (Henri), 1484 (pdg Salins du Midi+Djibouti), 1487 (pdt Salines de Dax), 2173 (Cartonn. La Rochette).

Weil (Ch.), 2173 (La Rochette).

Louis-Dreyfus (Pierre)<sup>[ /x]</sup>[armateur, banquier], 2173 (La Rochette).

Usines : La Rochette (Savoie), Laneuville (Meurthe-et-Moselle), Vénizel (Aisne).

Filiales : Cie des Emballages cellulosiques, Casablanca (1944), Cellunaf, Baba-Ali (1946)

Participation : en 1955, à la suite d'apports, dans les Éts Soulier (récup. vieux papiers, chiffons...) [[Desfossés 1956/1710](#)].

CAPITAL : 1.020 millions, divisé en 204.000 actions de 5.000 fr. En 1925, le capital social s'élevait à 3.500.000 fr., divisé en 35.000 act. de 100 fr. ; porté en sept. 1929 à 7.869.100 fr., par la création de 26.191 actions O et 17.500 actions P de 100 fr. et en novembre 1929 à 8 millions de fr. par la création de 1.309 actions O d'apport de 100 fr. En mai 1930, les actions P ont été assimilées aux actions O. En mai 1936, porté à 8.200.000 fr. par la création de 2.000 actions remises aux Moulinages de La Rochette (apport-fusion). Porté à 16.400.000 fr. en novembre 1937 par l'émission au pair de 82.000 actions de 100 fr. libérées du quart. Porté en 1942 à 25.500.000 fr. et en 1943 à 51 millions par l'émission à 150 fr. de 255.000 actions de 100 fr. réservées aux actionnaires titre pour titre. Porté en décembre 1946 à 153 millions par incorporation de réserves et création de 1.020.000 actions de 100 fr. attribuées à raison de 2 nouvelles pour 1 ancienne. Porté en 1947 à 255 millions par l'émission au pair de 1.020.000 actions de 100 fr. (2 nouvelles pour 3 anciennes).

Titres regroupés en 1949, puis capital porté à 510 millions par création et distribution gratuite de 255.000 actions nouvelles de 1.000 francs. Porté fin 1950 à 765 millions par émission au pair de 51.000 actions de 5.000 fr., jouissance juillet 1950 (1 de 5.000 pour 10.000 fr. de capital).

Regroupement des actions de 1.000 fr. à partir du 2 mai 1951. Porté fin 1953 à 1.020 millions par création de 51.000 actions nouvelles réparties gratuitement (1 pour 3).

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Divid. et tantièmes
1945-46	8.589	7.811
1946-47	24.807	23.436
1947-48	50.462	47.154
1948-49	49.993	46.957
1949-50	82.746	80.093
1950-51	214.912	203.067
1951-52	286.432	195.933
1953	137.894	181.702
1954	152.233	171.069
1955 (30 sept.)		

1960 : fusion avec Cenpa.

1961 : absorption L'Alfa.